



Présent sur les cinq continents, Veolia Environnement apporte des solutions sur mesure aux collectivités et aux industriels, à travers la complémentarité de ses activités dans le domaine de l'environnement, de la gestion de l'eau et de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets et de la gestion énergétique. Veolia Environnement exerce également une activité de transport de voyageurs.

317 000 salariés, dont plus de 100 000 en France et 35 000 sur le territoire Paris-Seine-Normandie permettent au groupe de bénéficier de savoir-faire multiples autant que spécifiques via une approche systémique des projets.

Cette position, inscrite dans une logique de développement durable, traduit une exigence accrue au-delà des normes établies et un investissement constant dans la recherche et l'innovation.

Coordonnées
Veolia Environnement
36-38, avenue Kléber
75116 Paris
Site : www.veolia.com

Veolia a souhaité participer au débat public, considérant que la symbiose entre entreprises et territoires est un facteur de réussite partagée. Veolia soutient le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie qui contribuera à faciliter la mise en réseau de ses activités et de ses partenariats sur le territoire. Ce projet crée une dynamique collective, ouvre de nouvelles perspectives de coopération entre territoires et entreprises, source d'enthousiasme !

Paris-Seine-Normandie, des territoires d'excellence partagée

Créée il y a plus de 150 ans sur ce territoire, Veolia participe à l'animation économique du territoire et à son potentiel d'innovation. Son implication est locale avec des implantations en zone urbaine et rurale. Le territoire concentre une grande partie de ses services supports, activités à forte valeur ajoutée :

- ▶ le siège social basé à Paris ;
- ▶ les principaux centres de recherche (Paris, Maisons-Laffitte, Limay) ;
- ▶ le centre de formation, le Campus Veolia Environnement créé en 1994 à Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise), plateforme de développement des compétences communes à l'ensemble des activités du Groupe.

L'amélioration des conditions de transport entre les territoires normands et franciliens contribuera à renforcer les relations entre ses différentes implantations, développer les synergies entre ses centres opérationnels locaux et ses services supports partagés en lien avec ses autres implantations nationales et internationales.

Les collaborateurs de Veolia assurent des services essentiels aux collectivités, aux entreprises et aux industriels dans les secteurs de l'eau, de la propreté, de l'énergie et des transports. Ils participent ainsi à préserver l'environnement, à améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

Ces activités sont considérées comme stratégiques pour le développement économique du territoire.

Inventer des solutions pour demain

Qu'il s'agisse de gérer les cycles de l'eau, d'optimiser l'efficacité énergétique ou de favoriser la mobilité durable et la valorisation des déchets, Veolia Environnement se place dans une démarche de veille et d'innovation permanentes pour créer, intégrer et adapter les technologies les plus récentes.

De nombreuses innovations ont été imaginées, développées et mises en œuvre sur le territoire Paris-Seine-Normandie, comme l'illustre la carte de la page suivante.

Stimuler la créativité dans le cadre de partenariats locaux, en lien avec notre réseau international

Veolia a noué des partenariats avec les acteurs locaux (collectivités locales, partenaires industriels, recherche académique, PME/PMI innovantes).

On citera comme exemples l'implication de Veolia dans le pôle de compétitivité Movéo spécialisé dans les transports publics et les programmes de recherche réalisés en partenariat avec les universités de Cergy-Pontoise, de Caen, de Rouen et du Havre.

Ces partenariats s'enrichissent des connexions dont dispose Veolia à l'international.

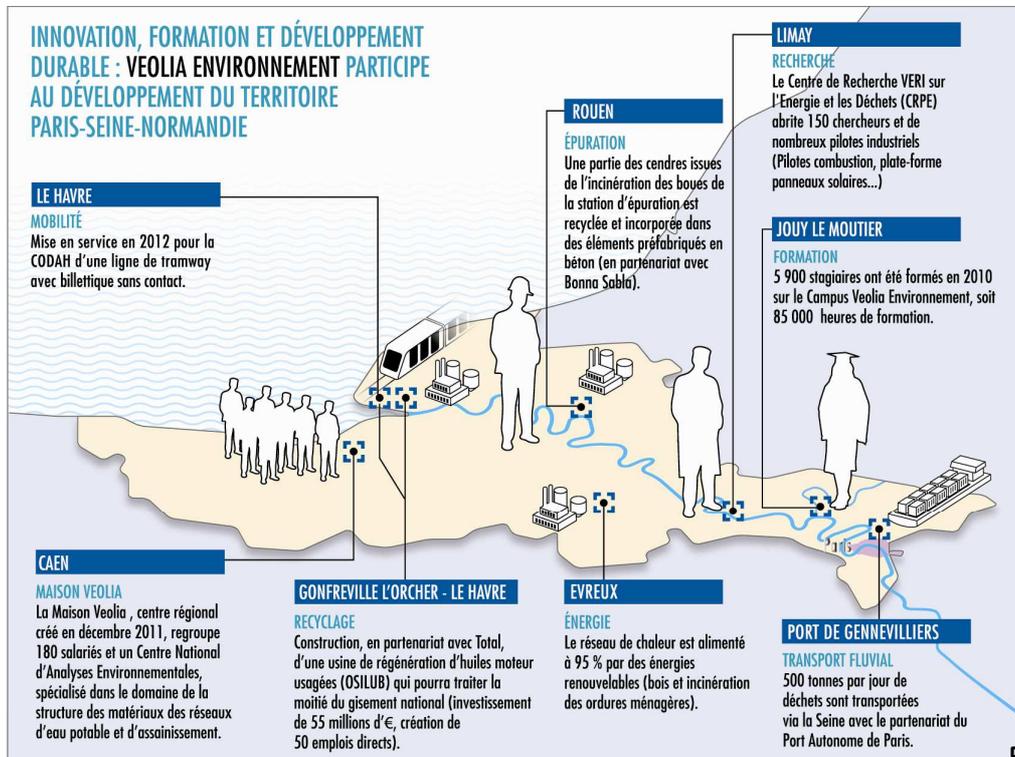
Veolia contribue, pour le compte des collectivités locales du territoire Paris-Seine-Normandie :

- ▶ à l'alimentation en eau potable de 5 000 000 d'habitants ;
- ▶ à l'assainissement des eaux usées de 3 000 000 d'habitants ;
- ▶ à la gestion des déchets de 4 000 000 d'habitants ;
- ▶ au chauffage urbain de 1 500 000 habitants ;
- ▶ au transport collectif de 950 000 habitants

Développer les compétences, participer à l'insertion professionnelle

Veolia donne la priorité aux recrutements locaux, en partenariat avec les collectivités et les acteurs de l'emploi et de la formation.

Les enjeux de la formation dans le secteur de l'environnement sont multiples. Il faut adapter en permanence les compétences à des métiers qui gagnent sans cesse en complexité, anticiper les évolutions en formant les collaborateurs aux nouvelles technologies, aux nouvelles réglementations... Les actions de formation concernent toutes les catégories de salariés, au premier rang desquels les opérateurs et les techniciens.



Notre avis sur le projet

Veolia expose dans le cadre de cette contribution son avis sur le projet en tant qu'acteur économique du territoire.

Les enjeux

Le projet de LNPN répond à la fois à un besoin de court terme pour améliorer le quotidien des usagers et à une ambition de long terme qui s'inscrit dans une stratégie nationale de développement économique des territoires au sein d'une économie mondialisée.

La LNPN devra ainsi :

- ▶ répondre à l'accroissement de la demande de transport sur l'axe Paris-Seine- Normandie et à la saturation des infrastructures existantes ;
- ▶ améliorer les conditions de transport et la qualité de service aux voyageurs en région parisienne et entre Paris et la Normandie avec des trains plus ponctuels, plus fréquents, plus rapides et plus confortables ;
- ▶ mieux relier les grandes villes normandes entre elles et avec le Grand Paris ;
- ▶ mieux connecter la Normandie à l'international, en lien avec les aéroports et le réseau ferroviaire d'Île-de-France ;
- ▶ irriguer le territoire en assurant sa desserte fine (Mantois, Evreux, Louviers, Val-de-Reuil).

Le projet répond aux attentes de Veolia, en améliorant les conditions de transport de ses salariés, qui utilisent ces lignes quotidiennement et en réduisant les temps de parcours entre ses différentes implantations qui maillent le territoire.

La programmation

Le projet devra être planifié pour favoriser la réalisation de tronçons qui permettrait d'améliorer la circulation en priorité dans les secteurs les plus saturés, afin d'améliorer aussi vite que possible les conditions de transport dans ces secteurs.

Ainsi, les zones du Mantois et le contournement de Rouen devront faire l'objet d'une attention particulière.

Le tracé

Tous les scénarii proposés permettent d'améliorer significativement les temps de parcours entre les pôles métropolitains normands et le Grand Paris.

Veolia étant implantée sur l'ensemble du territoire, chacun des scénarii permettrait d'optimiser les déplacements de ses salariés, de ses clients et, de manière générale, de tous ses interlocuteurs entre ses différents sites.

Coût global

Il n'apparaît pas dans le dossier du maître d'ouvrage d'éléments permettant de raisonner en coût global, en intégrant coûts d'investissement et coûts de fonctionnement.

Le raccordement aux réseaux de transports internationaux

Le désenclavement du territoire, sa mise en réseau avec la Région Capitale et son ouverture à l'international permettraient de stimuler l'innovation sur le territoire. Il est donc primordial pour Veolia que la LNPN puisse bénéficier à terme de la connexion avec les aéroports parisiens et les réseaux de TGV européen, afin de permettre d'augmenter les synergies entre ses implantations locales, ses centres de recherche et ses connexions à l'international.

L'interconnexion avec les systèmes de transport locaux

L'implantation des gares et leur conception devront prendre en compte l'optimisation du rabattement. L'interconnexion avec les autres modes de transport est en effet un pré-requis pour l'optimisation de la fréquentation de la ligne.

Le système de rabattement devra donc être multimodal, en transport collectif et individuel. Il s'agira ainsi de garantir des connexions efficaces avec le réseau ferroviaire existant et les réseaux de transport urbains et interurbains. Des parcs relais de stationnement (voiture, moto, vélo) devront être prévus à proximité des gares et tout comme la possibilité de recharger les véhicules électriques.

En Région Parisienne, Veolia préconise que la Gare de la Défense soit interconnectée efficacement avec le RER A et le futur métro Grand Paris Express pour permettre de rallier rapidement depuis la Normandie ses sites différents sites de la région parisienne et son futur siège à la porte d'Aubervilliers.

Le rôle des gares dans l'aménagement urbain

Les gares doivent être pensées dans une approche globale allant au-delà de leurs fonctions de transport de voyageurs. Il s'agit de les concevoir comme des lieux de services pour les voyageurs (commerces, bureaux de passage, espaces de loisirs et de culture...). La place de la gare doit être à l'origine d'un nouveau quartier, favorisant la création d'activité économique et la construction de logements, avec des objectifs de mixité fonctionnelle et mixité sociale.

L'implantation des gares doit donc être conçue en tenant compte de leur potentiel de développement.

Au-delà du projet de ligne

La LNPN dépasse la simple problématique des réseaux de transport et s'inscrit dans un cadre plus global de refondation de la géographie urbaine, sociale, économique et environnementale du territoire Paris-Seine-Normandie, dont la Seine sera l'élément fédérateur.

En tant qu'acteur économique et employeur, Veolia souhaite contribuer au débat public en indiquant sa position sur certains des thèmes structurants du projet, dans lesquels elle se trouve d'ores et déjà impliquée.

Développement d'un schéma de logistique global :

Ce projet vise à repositionner la Normandie et sa façade maritime dans les chaînes d'approvisionnement et de distribution de la région capitale. L'ambition est de développer en lien avec le projet de canal Seine Nord Europe un hub au cœur des échanges du faisceau ouest européen. Au-delà de l'enjeu de repositionnement de la filière logistique nationale par rapport à ses concurrents européens, il s'agit d'assurer à la production industrielle locale un avantage compétitif qui permettra de développer des activités industrielles à valeur ajoutée. Veolia est directement concernée, en particulier :

- ▶ pour le développement de ses sites de traitement de déchets industriels dont l'activité rayonne sur de longues distances
- ▶ pour son activité dans le domaine de l'énergie qui peut nécessiter l'acheminement de matière première (biomasse).

Ce schéma logistique global s'appuiera sur le potentiel qu'offre la Seine pour développer le transport fluvial, interconnecté avec un réseau de fret ferroviaire massifié. La LNPN peut répondre à ces objectifs puisqu'elle libère des sillons sur la ligne actuelle et offre un potentiel pour l'augmentation du trafic fret. L'articulation avec le fret en milieu urbain (logistique du dernier kilomètre) devra également être prise en compte, en développant le rôle des gares et des ports en sites urbains denses.

Des filières d'excellence à promouvoir

L'activité industrielle de la Vallée de la Seine est en pleine mutation, avec des filières d'excellence anciennes mais en évolution, comme celles de l'énergie, de la chimie, des déchets, des éco-activités, de la mobilité et de la logistique.

Veolia se mobilise pour développer ces filières d'excellence. Elle contribue ainsi à inventer les technologies de la ville de demain :

- ▶ développement des filières industrielles pour une reconversion énergétique sur l'ensemble de la chaîne de production/distribution/utilisation (développement du potentiel local d'énergie renouvelable en particulier l'éolien offshore et les bioénergies, mise en place de boucles locales) ;
- ▶ développement de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle, sous la forme notamment de réseaux de valorisation/recyclage des déchets à différentes échelles sur l'ensemble du territoire, profitant de la Seine et de ses ports comme vecteur de gestion des flux (valorisation matière et énergétique) ;
- ▶ lutte contre les pollutions, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- ▶ technologies numériques mises au service de la ville intelligente (partage de l'information, pilotage des services urbains).

Des projets et des acteurs à fédérer

La force de ce territoire réside dans la richesse et le dynamisme de ses initiatives locales : Grand Paris, Seine Confluence, Grand Evreux Agglomération, pôle métropolitain de Rouen-Elbeuf et Louviers, Estuaire de la Seine, Plan stratégique régional « Normandie 2020 »

Le défi à relever est d'en assurer la mise en synergie, au service d'une vision et d'objectifs partagés.

Les pouvoirs publics se mobilisent pour activer cette dynamique et renforcer l'identité du territoire. Le Commissariat général pour le développement de la vallée de la Seine et les réflexions prospectives communes aux agglomérations du Havre, de Paris et de Rouen en sont les principaux vecteurs.

Il convient dans ce cadre d'encourager toutes les formes d'initiatives qui s'inscrivent dans cet élan collectif. Veolia s'y implique, et notamment via :

- ▶ l'initiative des CCI qui ont engagé des réflexions pour participer à la stratégie de développement économique de l'axe Seine ;
- ▶ l'association Seine en Partage, afin de participer avec les pouvoirs publics à l'élaboration de projets concernant la Seine et ses rives.

Résumé de la contribution :

Veolia a souhaité participer à ce débat public pour témoigner de son implication et de sa présence depuis 150 ans sur le territoire Paris-Seine-Normandie, où 35 000 de ses collaborateurs exercent une activité au cœur des filières stratégiques (énergie, mobilité, éco-industrie). Ils agissent ainsi au service de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie et y inventent les procédés innovants pour la ville de demain.

Veolia soutient le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie qui s'inscrit dans un projet global, destiné à renforcer la place du territoire Paris-Seine-Normandie dans l'économie nationale, européenne et mondiale. Ce projet répond à ses besoins de connecter ses sites en Normandie et en région parisienne et à augmenter leur ouverture internationale.

La LNPN répond à une demande croissante de mobilité sur l'axe Paris-Seine-Normandie et devra le plus rapidement possible traiter les questions de saturation des infrastructures existantes et des conditions de voyage aujourd'hui insatisfaisantes.

La LNPN devra être intimement connectée à l'ensemble des autres systèmes de transport collectif et individuel, afin d'irriguer finement le territoire. Elle devra également être reliée aux réseaux TGV européens et aux aéroports afin de développer les connexions avec le reste du territoire français et à l'international.

La Ligne Nouvelle Paris Normandie permettra également de libérer des sillons pour le transport de marchandises et devra s'inscrire dans le cadre d'un schéma logistique global optimisé (fret ferroviaire, fluvial et routier). L'optimisation de la logistique constitue en effet un avantage compétitif pour le développement des filières d'excellence du territoire (énergie, chimie, déchets, éco-activités, mobilité et logistique).